

Corrigé des ÉPREUVES 1 et 2

Test d'entrée à la préparation au concours interne de conservateur du patrimoine.

ÉPREUVE 1 : Élaboration d'une dissertation

Durée conseillée : 2 heures

Coefficient 2

20 points

Sujet : Patrimoine et identité – Analyser la citation en vous appuyant sur des exemples et références législatives issus de différents champs du patrimoine et d'aire culturelles variées

« S'approprier ou du moins considérer un héritage culturel, quel qu'il soit, garde du sens dans nos sociétés contemporaines car il permet à tout individu ou tout groupe humain de se positionner dans le monde d'aujourd'hui, d'en supporter les inquiétudes et les crises, de se procurer un sentiment d'appartenance, mais aussi de rêver, de trouver sa propre voie. [...] Le sentiment de filiation est important pour le regard que l'on porte sur lui [le passé], qu'il soit basé sur un fondement historique, inventé, recomposé. L'héritage qui compte est toujours celui que l'on décide. » (Manon Six, *Celtique. La Bretagne et son héritage celtique*, 2022).

Sont vérifiés les aspects suivants :

- Formellement : la capacité de construire une discussion, en introduisant son propos et en présentant un cadre pour le développement de ce dernier, tout en sachant le conclure.
- Fondamentalement : les connaissances des candidats sur la question patrimoniale, qui n'est d'ailleurs pas limitée à la sphère française dans l'énoncé du sujet.

Propositions :

- Mettre la moyenne aux copies définissant une vraie problématique en introduction, cohérente avec l'énoncé du sujet, annonçant un plan et concluant leur développement.
- Départager les copies moyennes des copies mieux construites en notant la pertinence de la problématique choisie et la capacité à rédiger une discussion équilibrée entre les parties étayées par des exemples concrets et précis.
- Enlever un point aux copies présentant plus de trois fautes de syntaxe ou de correction grammaticale, et sanctionner les copies présentant des maladresses d'expression importantes, conduisant à l'écriture de propos difficilement compréhensibles ou polémiques, démontrant une difficulté à prendre du recul sur le sujet (avis sur le sujet requis, mais prise de hauteur essentielle).

ÉPREUVE 2 : Analyse et commentaire d'un document visuel (100 points)

Durée conseillée : 1 heure

Coefficient 1

20 points

Cette épreuve vise à évaluer les capacités des candidats à commenter un cliché, c'est-à-dire à présenter ce qu'ils voient en le décrivant de manière pertinente et en le contextualisant. La construction de leur propos leur permet alors de faire preuve de leur culture générale et professionnelle.

Propositions :

- Mettre au moins la moyenne aux copies posant un cadre de commentaire : rapide introduction, développement pertinent à partir de l'image commentée, puis conclusion.
- Le commentaire doit montrer un cheminement de la description à l'interprétation et la mise en perspective, ou comment passer de notions visuelles et scientifiques à un questionnement sur « l'usage » qui en est fait dans le champ du patrimoine ou plus largement de la culture.

Mathias Dupuis, Anne Labourdette et Hélène Jagot